

Déclaration du Ministre concernant le rapport annuel 2002 de la SGDN

Le 28 mars 2003, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) m'a présenté son premier rapport annuel conformément à la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* (LDCN).

Le rapport indique que beaucoup a été fait dans un délai relativement court, soit depuis la création de la SGDN en octobre 2002, notamment :

- l'établissement de la structure organisationnelle de la SGDN (y compris la création du Conseil d'administration, la désignation d'une présidente et l'établissement de l'administration centrale à Toronto);
- l'établissement de fonds en fiducie par les services publics nucléaires et Énergie atomique du Canada limitée (ÉACL);
- le dépôt des premiers paiements dans les fonds en fiducie totalisant 550 millions de dollars;
- la création du Comité consultatif de la SGDN;
- l'amorce de consultations publiques (par l'intermédiaire du site Web de la SGDN et de rencontres informelles avec de nombreux intervenants).

La présidente, Elizabeth Dowdeswell, a pris des mesures pour que l'avis du public soit pris en compte dès le début en ce qui concerne les activités et les propositions de plans de la SGDN. Dans le peu de temps qui s'est écoulé depuis sa création, la SGDN a fait un premier pas important vers l'établissement d'un programme de sensibilisation exhaustif.

Le rapport annuel indique clairement qu'une grande priorité sera accordée à l'élaboration d'options de gestion qui seront évaluées dans un cadre éthique et social sur lequel est axée l'Étude en conformité avec la LDCN. La SGDN a établi une approche ouverte à l'égard des consultations publiques qui est répartie en trois phases et repose sur l'utilisation d'instruments des plus innovateurs pour assurer un dialogue efficace. Je prévois que les consultations publiques permettront d'établir les options de gestion à long terme qui seront présentées par la SGDN en novembre 2005.

En plus de demander l'avis du public canadien, la SGDN obtiendra les conseils d'experts indépendants au cours des travaux qui seront effectués à long terme. Une source importante sera le Comité consultatif établi par la SGDN conformément à la LDCN. Je suis certain que les conseils fournis par le Comité consultatif permettront d'accroître la transparence du travail effectué par la SGDN.

Le programme de consultation de la SGDN comprend aussi les populations autochtones. J'anticipe les discussions en continu entre la SGDN, Ressources naturelles Canada et les populations autochtones incluant les groupes nationaux.

Ce rapport montre clairement que les services publics nucléaires et ÉACL ont versé dans leurs fonds fiduciaires les sommes prescrites par la LDCN. La population canadienne

peut maintenant être certaine que l'industrie nucléaire entend bien assumer toutes ses responsabilités financières à long terme.

Le rapport annuel témoigne du lancement impressionnant d'un dialogue avec tous les Canadiens et Canadiennes pour ce qui concerne les prochaines étapes de la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire. Ce dialogue sera facilité par le recours à des instruments modernes de communication. J'invite donc toute la population canadienne à exprimer ses vues aux sites Web de la SGDN et de Ressources naturelles Canada (RNCan).

Le gouvernement du Canada accorde une grande priorité à la gestion sécuritaire et respectueuse de l'environnement des déchets de combustible nucléaire. Les Canadiens et les Canadiennes peuvent être certains qu'avec l'aide de mes services à RNCan, je ferai en sorte que les prochaines étapes de la gestion à long terme de ces déchets soient exécutées d'une manière globale, intégrée et économiquement saine ainsi que dans le meilleur intérêt de la population canadienne. Dans son rapport annuel, la SGDN a, elle aussi, mis l'accent sur cet objectif. Je compte bien que nous réaliserons de réels progrès dans la détermination d'une solution pour la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire – une solution en laquelle le public canadien pourra avoir confiance.

— Herb Dhaliwal, ministre des Ressources naturelles du Canada

Ressources naturelles Canada
Le 25 juin 2003